

Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise

« *les urgences attendront* »

by Correspondances lorraines - mardi, novembre 22, 2016

<http://correspondances.fr/commission-intergouvernementale-franco-luxembourgeoise-les-urgences-attendront/>

La cinquième Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise a débouché sur la signature d'un accord-cadre sur la coopération sanitaire. La gestion médicale des urgences a certes progressé, mais les avancées en matière de péréquation fiscales ou de mobilité se font toujours attendre.

La cinquième Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise a débouché sur la signature d'un accord-cadre sur la coopération sanitaire. La gestion médicale des urgences a certes progressé, mais les avancées décisives en matière de péréquation fiscale ou de mobilité se font toujours attendre.

Partant du constat partagé d'une croissance constante du nombre de travailleurs frontaliers, la cinquième conférence intergouvernementale franco-luxembourgeoise qui s'est tenue ce lundi 21 novembre 2016 au château de Senningen (Luxembourg) s'est soldée, comme annoncé, par une déclaration « *couvrant tout le spectre des questions transfrontalières* ».

Représentant respectivement l'Etat français et le Grand-Duché du Luxembourg, Harlem Désir, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, et Corinne Cahen, ministre de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région, ont abordé les thématiques de la mobilité, de la coopération universitaire et de la sécurité. Mais les observateurs attendant de nouvelles annonces en matière d'infrastructures et d'équité fiscale sont restés sur leur faim.

Future présidente de la Grande Région, Corinne Cahen promet pour sa part une présidence « proche du citoyen » et rappelle que les efforts consentis par le Grand-Duché en matière de mobilité mobiliseront un milliard d'euros. La question d'un éventuel cofinancement par le Grand-Duché des infrastructures lorraines permettant d'améliorer les dessertes vers le Luxembourg semble être restée au point mort.

A la demande des collectivités lorraines, l'Etat français a réitéré son souhait de voir le Grand-Duché contribuer aux dépenses d'infrastructures et d'aménagement transfrontaliers. Prévu à Paris en octobre 2017, la sixième commission intergouvernementale apportera peut-être des éléments de réponse.